

Ce programme de formation contient les nouvelles règles 600 de la Chambre de commerce internationale.

Objectifs

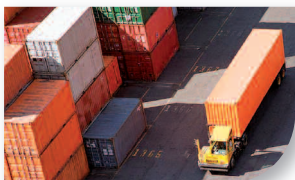
- Faire découvrir aux participants l'efficacité du crédit documentaire en matière de commerce international avec ses avantages et ses limites.
- Leur permettre de négocier contractuellement les termes et conditions du crédit documentaire et d'éviter les pièges.

Personnes concernées

- Personnel des services export et/ou import.
- Commerciaux, technico-commerciaux, chargés d'affaires, chargés de clientèle.
- Credit managers, gestionnaires risques clients.
- Gestionnaires des ventes, gestionnaires de facturation, ingénieurs financiers.

Méthodes pédagogiques

- Exposés avec animation visuelle étayés d'exemples vécus.
- Etude de cas réels.
- Remise aux stagiaires d'un **guide d'utilisation pratique (vade-mecum)**.



Contenu

- Pourquoi un crédit documentaire ?
- Principe, règles et usances de la Chambre de commerce internationale.
- L'attente de chaque partenaire.
- Mécanismes et schémas.
- Aspects juridiques.
- Rôles des banques.
- Types de crédits documentaires.
- Réalisation du crédit.
- Coûts.
- Les points techniques caractéristiques.
- Etude de cas réels.
- Crédits spéciaux :
 - crédit transférable,
 - crédit adossé "back to back",
 - la lettre de crédit "stand-by" adaptée aux flux répétitifs.
- Guide d'utilisation du crédit documentaire : méthodologie, pièges à éviter, recommandations :
 - lors de la négociation commerciale,
 - lors de la réception du crédit,
 - lors de la préparation des documents,
 - lors de la présentation des documents en banque.

Durée Prix net de taxes

- 1 jour
- 345 € par personne*.

Dates

- Session 1 : 10 juin 2010.
- Session 2 : 2 décembre 2010.

*Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.